



## Lancement du Guide pratique de la Parentalité en Entreprise

A l'heure où les espaces de travail se veulent de plus en plus flexibles, les lieux de détente et de convivialité fleurissent dans les entreprises, pour créer du lien et fidéliser les collaborateurs. Au-delà de ce bien-être au travail, la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle est devenue une question primordiale pour tous. L'Observatoire de l'Équilibre des Temps et de la Parentalité en Entreprise (OPE) et le Groupe Grandir prolongent leur mission d'accompagnement des entreprises en publiant leur Guide pratique de la Parentalité en Entreprise, qu'ils présenteront le 12 février après-midi, à l'occasion de la Convention annuelle de l'OPE dans les locaux du groupe Orange.

La conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle soulève plusieurs types d'enjeux liés aux situations familiales et aux différents moments de vie. La prise en compte de cette pluralité de dimensions est nécessaire pour résoudre l'équation vie privée-vie au travail. Les attentes ont largement évolué depuis ces dernières années, les entreprises doivent donc être agiles pour conserver leurs talents, ou les attirer. Les nouvelles configurations familiales et la très large féminisation du travail ces dernières décennies modifient largement l'approche des « temps de vie ». Les nouvelles générations, quant à elles, tendent vers plus de flexibilité dans leur emploi du temps et plus d'autonomie. Enfin, la question du digital et de l'intégration des nouvelles technologies ont modifié le travail et la gestion des temps.

L'Observatoire de l'Équilibre des Temps et de la Parentalité en Entreprise (OPE) et le Groupe Grandir ont donc décidé d'élaborer un outil pratique à destination des entreprises et des salariés avec un regard croisé sur les enjeux pour chacune des parties. Ce guide présente les dispositifs mobilisables, tant dans le cadre professionnel, que dans celui des politiques publiques de santé, d'éducation et d'accueil du jeune enfant.

Ce premier volume du Guide pratique de la Parentalité en Entreprise est articulé autour de neuf thématiques qui correspondent chacune à un moment clef de la vie des salariés-parents : la grossesse, l'adoption, l'assistance médicale à la procréation, l'arrivée de l'enfant, le retour au travail, l'école, l'enfant malade, l'adolescence et la vie quotidienne.

Les regards croisés des différentes parties prenantes sur ces sujets de conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, permettent de confronter les besoins, les attentes et les solutions disponibles.

Dans la seconde partie de ce guide pratique, 14 entreprises (Banque de France, BNP Paribas, Bouygues Construction, Capgemini, CAF du Nord, CAF de Paris, Carrefour, Casino, La Poste, Kering, L'Oréal, Orange, SFR, Société Générale) témoignent de leur engagement en faveur d'un meilleur équilibre des temps de vie et partagent des exemples de bonnes pratiques pour illustrer les actions concrètes proposées dans ce guide. La semaine de la parentalité, accompagner les aidants, la crèche d'entreprise, le télétravail, le soutien aux familles monoparentales, le droit à la déconnexion, de nombreux exemples dont chacun pourra s'inspirer.

L'OPE et le Groupe Grandir sont particulièrement fiers de présenter ce guide à double enjeu : aider les employeurs dans le déploiement d'actions concrètes en faveur de l'équilibre des temps de vie et informer les salariés sur leur conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, à travers l'ensemble de leurs moments de vie.



Jérôme Ballarin, Président de l'Observatoire de l'Équilibre des Temps et de la Parentalité en Entreprise (OPE)

« L'équilibre des temps de vie est un enjeu majeur dans une société où l'hyperconnectivité et le digital réduisent de plus en plus la frontière entre temps personnel et temps professionnel. Le Baromètre OPE de la Conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle souligne l'intérêt croissant porté à ce sujet par les salariés français : 93 % des salariés interrogés considèrent que l'équilibre des temps consacrés à la vie professionnelle et à la vie personnelle est un sujet important voire très important et 71 % disent « manquer de temps » au quotidien.

Les actions concrètes déployées par les employeurs commencent à produire des effets positifs, notamment en termes de vigilance concernant le droit à la déconnexion ou bien encore d'efficacité des réunions. Néanmoins, le nombre de salariés insatisfaits de l'aide apportée par leur employeur en termes d'équilibre des temps demeure majoritaire : 64 % des salariés interrogés estiment que leur employeur « ne fait pas beaucoup de choses » pour les aider à équilibrer leurs temps de vie. Les salariés demandent davantage de mesures concrètes liées notamment au développement du télétravail, à la souplesse des horaires et à la prise en compte de la vie personnelle.

Ce guide est là pour aider les employeurs à appréhender la parentalité dans toutes ses facettes, cette « parentalité à 360° » chère à l'OPE. Il propose un regard croisé entre le salarié, l'entreprise et les pouvoirs publics pour une approche de responsabilité partagée. Je tiens à remercier les membres de l'OPE pour leur participation active à l'élaboration de ce guide, en particulier grâce à l'apport de leurs bonnes pratiques qui inspireront, j'en suis sûr, bien d'autres réalisations. »

Jean-Emmanuel Rodocanachi, Président Groupe Grandir, Les Petits Chaperons Rouges

« A chaque moment de la journée, et aujourd'hui de manière assumée, nous sommes à la fois des salariés, des parents, des aidants, soucieux de la qualité et de l'équilibre des temps de notre vie. Nous aspirons tous au mieux-être et à l'accomplissement de soi et attendons de notre écosystème, employeur et pouvoirs publics, qu'il nous aide et nous accompagne au quotidien.

C'est la mission que le Groupe Grandir s'est donnée : construire avec les employeurs et les collectivités des solutions de conciliation vie privée / vie professionnelle pour permettre à chacun d'entre nous de s'épanouir pleinement.

Chaque parcours est unique, chaque situation mérite un soutien adapté, bienveillant et concret !

Au sein de Groupe Grandir, nous accompagnons avec passion les familles depuis plus de 15 ans maintenant, pour les aider à bien grandir, bien vivre et bien vieillir. Nous sommes convaincus d'une chose : les employeurs qui soutiennent la parentalité attirent plus facilement les talents, fidélisent et motivent mieux leurs collaborateurs et sont plus performants dans la durée. L'innovation sociale paie toujours ! C'est ce que nous avons souhaité démontrer en rédigeant ce guide pratique qui met en lumière l'engagement des entreprises et des pouvoirs publics au service de l'accompagnement des familles, à chaque étape de leur vie. Nous adressons un grand merci aux contributeurs de cet ouvrage et à tous un vif encouragement à poursuivre les actions responsables en faveur de la parentalité. »

## CONTACTS PRESSE



OPE  
Catherine Boisseau Marsault  
Directrice des Etudes et de la Prospective  
[cbm@observatoire-equilibre.com](mailto:cbm@observatoire-equilibre.com) - 06 89 62 56 35

Groupe Grandir  
Mélanie Augais  
Responsable communication  
[m.augais@lpcr.fr](mailto:m.augais@lpcr.fr) - 06 29 42 50 60

**Grandir**  
La famille au cœur !